

Supervision : déploiement et pérennisation de la CAA

Référence :

Type : Formation

TARIF

Tarif INTRA : 1 680,00 EUR.
Par jour. S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement du formateur.

DUREE

1 à 2,00 jours
Soit 7 ou 14,00 heures

NOMBRE MAX. DE PARTICIPANTS

La mise en place de la Communication Alternative et Améliorée (CAA) ne se résume pas à fournir un classeur de pictogrammes ou une tablette. Trop souvent, les projets s'essouffent faute d'une stratégie globale : l'absence de cohérence entre les équipes et les lacunes dans l'accompagnement transforment ce qui devrait être un droit en une simple option technique souvent délaissée.

Notre formation de supervision crée un espace de réflexion dédié à l'analyse des barrières à la participation et à la **modélisation multimodale**. En dépassant l'approche individuelle du "spécialiste", nous favorisons une dynamique systémique où chaque membre de l'équipe devient un véritable **facilitateur de communication**.

Cette démarche garantit que la CAA imprègne chaque instant du quotidien, en parfaite adéquation avec les recommandations de bonnes pratiques de la **Haute Autorité de Santé (HAS)**. Au cœur de notre intervention, l'éthique guide la pratique : il ne s'agit plus de communiquer « pour » la personne, mais de construire une interaction véritable « avec » elle.

Enfin, ce temps d'échange permet d'approfondir les connaissances théoriques en CAA afin d'ajuster les réponses professionnelles aux besoins complexes et spécifiques identifiés directement sur le terrain.

OBJECTIFS

PRINCIPAL

Identifier, analyser et interpréter et prendre en compte les besoins en CAA des personnes accompagnées afin d'améliorer la qualité de l'accompagnement et d'adopter une posture de facilitateur de communication cohérente et transdisciplinaire

SPÉCIFIQUES

Observer et analyser les situations de communication, les personnes accompagnées dans leur environnement à partir de références techniques et théoriques en CAA

- Offrir un espace de parole et de réflexion pour les professionnels autour de la pratique en CAA (modélisation, multimodalité, présomption de compétences.. etc).
- Faciliter la communication et la collaboration entre les différents membres de l'équipe pluridisciplinaire pour agir en transdisciplinarité.
- Encourager une démarche éthique de la CAA dans les pratiques quotidiennes.

METHODOLOGIE ET CONTENU

La supervision se déroule sur 1 à 2 jours avec un groupe de professionnels et un membre de la direction :

- **Audit :**
 - Analyse des barrières à la participation : barrières d'opportunités et d'accès (modèle Beukelman et Mirenda)
 - Vérification de l'accessibilité des outils.
 - Analyse des outils et méthodes de CAA mis en place.
- **Analyse réflexive :**
 - Analyse des opportunités de communication créées dans l'environnement comme par exemple durant les repas, les toilettes et les activités.
 - Analyse des postures des facilitateurs de communication (temps d'attente, modélisation ..etc).
 - Analyse des méthodes et outils de CAA utilisés par les facilitateurs de communication
- **Analyse de situation individuelle :** Analyse de situations où le professionnel est en difficulté de communication ou confronté à des comportements défis liés à un manque d'outils d'expression ou de compréhension.

EVALUATION

La supervision aboutit à la **rédaction conjointe** d'un plan d'ajustement des pratiques. En impliquant directement les professionnels dans l'analyse de leurs interactions, la supervision favorise une prise de conscience éthique et une évolution durable de leur posture de facilitateur de communication.

PUBLIC

Tous les professionnels de l'institution engagés dans le projet CAA de l'établissement ou le service.

Cette démarche de supervision s'adresse aux établissements et aux équipes ayant déjà acquis les fondamentaux lors d'une formation de base en Communication Alternative et Améliorée (CAA). Elle est destinée aux structures ayant initié un projet concret et intégré l'usage de la CAA dans l'accompagnement quotidien des personnes polyhandicapées.

Pour les établissements souhaitant une aide en amont, le module Accompagnement est disponible pour vous guider dans la structuration et l'élaboration de votre projet de CAA institutionnel.

PRE-REQUIS

Aucun pré-requis n'est nécessaire.

ANIMATION